

TARIFICATION DES HONORAIRES DE TRANSACTION

PRIX DE VENTE				HONORAIRES TTC	
de	0 €	à	19 999 €	<i>Forfait fixe de 3 000 €</i>	
de	20 000 €	à	49 999 €	<i>Forfait fixe de 5 000 €</i>	
de	50 000 €	à	74 999 €	<i>Forfait fixe de 5 000 €</i>	+ 4,5% du prix de vente
de	75 000 €	à	349 000 €	<i>Forfait fixe de 5 000 €</i>	+ 5,0% du prix de vente
de	350 000 €	à	499 999 €	<i>Forfait fixe de 3 000 €</i>	+ 5,0% du prix de vente
	à partir de		500 000 €	<i>6,0% du prix de vente</i>	
Autres prestations :				Rédaction d'un compromis de vente	<i>500 € TTC</i>

TARIFICATION DES HONORAIRES DE LOCATION ET GESTION LOCATIVE

Les honoraires sont répartis de la façon suivante :		POUR UN MANDAT DE LOCATION	POUR UN MANDAT DE GESTION
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail (charge bailleur et locataire) :		8 € TTC / m²	8 € TTC / m²
État des lieux d'entrée (charge bailleur et locataire) :		3 € TTC / m²	3 € TTC / m²
État des lieux de sortie (charge exclusive bailleur) :		3 € TTC / m² <i>(80 € minimum)</i>	<i>Offert</i> <i>(si entrée effectuée par l'agence)</i>
En sus, honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du bailleur :	De 9 à 30 m ²	120 € TTC	20 € TTC
	De 31 à 40 m ²	80 € TTC	
	À partir de 41 m ²	40 € TTC	
Honoraires de rédaction de bail parking et box (charge bailleur et locataire) :		120 € TTC	90 € TTC
Rédaction d'acte hors location et hors gestion :	Bail :	250 € TTC	200 € TTC
	État des lieux :	3 € / m² <i>(80 € minimum)</i>	2 € / m² <i>(80 € minimum)</i>

GESTION COURANTE					
Gestion courante	7,00 % TTC (soit 5,83 % HT)		des loyers encaissés	Dépôt de garantie	Conservé Inclus
Assurances	Garantie de loyer, détérioration immobilière, protection juridique	2,80 % TTC			Reversé 7,00 % du dépôt

Services de la gestion courante					
Gestion administrative			Gestion financière		
Suivi des contrats d'assurance locataire	Inclus	Avis d'échéance et quittancement	Inclus		
Suivi des contrats d'entretien locataire		Encaissements, prélèvements			
Courrier de changement de locataire aux impôts		Compte rendu de gérance mensuel			
Gestion des congés		Révision annuelle du loyer (indice IRL)			
Renouvellement des baux		Régularisation des charges de copropriété			
Gestion des travaux d'entretien courant		Récupération annuelle de la TEOM			
Relances locataire		Aide à la déclaration foncière		50 € / lot	
Avenant au bail (bailleur) 90 €			Paiement des charges auprès du SYNDIC 90 € / lot		
Prestations en supplément / Vacation horaire	Frais de dossier contentieux (huissier, avocat...), frais de gestion sinistre d'assurance (hors GLI)	60 € / heure	Gestion et suivi des gros travaux	Réalisation de devis par des prestataires sélectionnés, suivi des travaux durant l'intervention, réception, règlement des factures aux prestataires	60 € / heure

Les honoraires de location sont dus à compter de la réalisation de la prestation. Les honoraires de location et de gestion locative sont déductibles de vos revenus fonciers.